



Communiqué de presse

POUR PUBLICATION IMMEDIATE

Conclusions de la 26^{ème} réunion du Comité d’Orientation du Centre de Développement des Capacités du Fonds monétaire international pour l’Afrique centrale (AFRITAC Centre)

La vingt-sixième session du Comité d’Orientation du Centre de Développement des Capacités du Fonds monétaire international pour l’Afrique centrale (AFRITAC Centre ou AFC) s’est tenue du 18 au 19 juin 2024 en mode hybride à Kinshasa en République Démocratique du Congo.

Présidé par S.E.M. **Doudou Fwamba LIKUNDE Li- Botayi**, Ministre des Finances de la République Démocratique du Congo, Président en exercice du Comité d’orientation, le Comité d’Orientation s’est ouvert en présence de (i) S.E.M. **Aimé BOJI SANGARA BAMANYIRWE**, Ministre d’État, en charge du Budget de la République Démocratique du Congo, (ii) S.E.M. **Jean-Baptiste ONDAYE**, Ministre de l’Économie et des Finances de la République du Congo, (iii) Madame **Stéphanie MBOMBO**, Ministre déléguée en charge de la nouvelle économie du climat de la République Démocratique du Congo, ainsi que des représentants des neuf pays membres d’AFRITAC Centre, des partenaires au développement, du FMI, de la Commission de la CEMAC, de la BEAC, de la Banque de la République du Burundi, de la COSUMAF et de la Banque Centrale du Congo.

L’ordre du jour des travaux statutaires portait essentiellement sur (i) l’examen des réalisations d’AFRITAC Centre pendant l’année fiscale 2024 (Mai 2023 à avril 2024), ainsi que les réussites remarquables présentées par chaque pays et (ii) les priorités stratégiques du programme de développement des capacités et thématiques émergentes pour le programme de travail de l’année fiscale 2025 (Mai 2024 à avril 2025) et le budget du Centre pour cette nouvelle année.

En prélude aux travaux statutaires, S.E.M. **Doudou Fwamba LIKUNDE Li- Botayi**, Ministre des Finances de la République Démocratique du Congo a animé un débat portant sur la gestion des finances publiques et le changement climatique et a débattu sur l’implication du changement climatique dans la gestion des finances publiques et Monsieur **Gabriel LEOST**, Représentant résident du FMI en République Démocratique du Congo a débattu sur le Fonds pour la résilience et la durabilité (RST), les mécanismes et modalités d’accès pour les pays d’AFC. Après débats et délibérations sur les différents points inscrits à l’ordre du jour, le Comité :

1. A approuvé les réalisations d'AFRITAC Centre pendant l'année fiscale 2024 et note avec satisfaction la mise en œuvre de la stratégie FCS et la prise en compte des nouvelles thématiques prioritaires dans son programme de travail ;
2. A approuvé le programme de travail d'AFRITAC Centre pour l'année fiscale 2025 et attend le programme de travail des nouveaux conseillers ;
3. A approuvé le budget de l'année fiscale 2025, qui s'élève à **\$10.2 millions**, avec **30%** du budget financé par le FMI dans le cadre de la stratégie FCS ;
4. S'est satisfait de l'extension et l'approfondissement des activités de développement des capacités ;
5. A souligné avec satisfaction l'engagement du FMI par l'augmentation de son enveloppe budgétaire de **\$50.5 millions** à **\$62.4 millions** ;
6. A pris acte de l'intégration de **\$3,6 millions** relatifs aux coûts administratifs dans la contribution du Gabon ;
7. A noté avec grand intérêt la nécessité de l'intégration des applicatifs de gestion des aspects des finances publiques ;
8. A souligné avec grand intérêt la requête de la République centrafricaine sur le développement d'un outil de prévision macroéconomique et celle de la République Démocratique du Congo sur la budgétisation sensible au climat ;
9. A noté l'importance du soutien des bailleurs de fonds et des partenaires techniques et financiers ;
10. A souligné la nécessité pour les pays membres de s'acquitter de leurs contributions pour la bonne marche du Centre et pour marquer leurs soutiens au Centre ;
11. A soutenu la stratégie de communication du centre.

La Vice-Ministre des Finances de la République Démocratique du Congo Madame **O'Neige N'SELE** a clôturé les travaux du Comité d'Orientation d'AFRITAC Centre le 19 juin 2024 à Kinshasa, en présence du Ministre de l'Économie et des finances de la République du Congo S.E.M **Jean Baptiste ONDAYE**. Après deux ans à la tête du Comité d'orientation du Centre, la République Démocratique du Congo a passé la main de la présidence du Comité d'orientation à la République du Congo pour les deux prochaines années. Le Ministre de l'Économie et des finances de la République du Congo S.E.M **Jean Baptiste ONDAYE** par ailleurs nouveau Président du Comité d'orientation d'AFRITAC Centre s'est félicité du choix porté sur la République du Congo pour présider le Comité d'orientation du Centre et a tenu à rassurer de la disponibilité de son pays à accompagner le Centre dans la réussite de ses activités.

AFC est une initiative du FMI soutenue par les États membres et les partenaires au développement suivants :



Burundi



Gabon



République démocratique du Congo



UNION EUROPÉENNE



République Populaire de Chine



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation



Cameroun



République démocratique de Sao Tomé-et-Principe



Federal Ministry
for Economic Cooperation
and Development



Banque européenne
d'investissement

Federal Department of Economic Affairs,
Education and Research EAER
State Secretariat for Economic Affairs SECO



République du Congo



République Centrafricaine



Tchad



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministry of Foreign Affairs of the
Netherlands



Belgique

partenaire du développement